

RÉUNION DU GROUPE LOUTRE DE LA SFEPM

22 FÉVRIER 2003

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS, SALLE DE CRYPTOGRAMIE

Présents : Robert Bendelé, Marie des Neiges de Bellefroid, Marc Brignon, Jérémia Constant, Patrick Haffner, Hélène Jacques, Lionel Lafontaine, Frédéric Leblanc, François Léger, Didier Montfort, François Moutou, Cathy Pelsy, René Rosoux, Thierry Tournebize

Excusés : Pierre Athanaze, Christian Bouchardy, Jean de Kermabon, Denis Fatin, François Leboulenger, Roland Libois, Pierre Migot, Daniel Siruge,

Le Président de la SFEPM, F. Moutou, accueille les participants et l'ordre du jour, tel qu'envoyé avec l'invitation, est adopté par les présents. Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Répartition de la loutre en France, R. Rosoux et M. des Neiges de Bellefroid

Le document sur l'actualisation de la répartition de la loutre en France pour 2001, réalisé par C. Bouchardy et R. Rosoux avec les contributions des participants du groupe loutre est maintenant achevé. Un tel travail mériterait d'être édité pour l'information de tous ceux qui s'intéressent à la loutre car il pourrait servir de base pour les réactualisations ultérieures. Il est proposé de le faire dans un numéro spécial d'Arvicola ou dans une publication spéciale liée au plan de restauration, afin de pouvoir l'envoyer à tous les partenaires.

La réalisation de ce travail a bien montré les difficultés méthodologiques liées à la cartographie des espèces, comme l'a rappelé P. Haffner. Cette discussion sera reprise à plusieurs moments de la journée. L'établissement d'un point zéro est souvent essentiel, mais rarement vraiment réalisé et la comparaison des résultats entre équipes de prospection s'avère souvent plus délicate que prévue.

S'appuyant sur ce document, R. Rosoux et C. Bouchardy ont déjà rédigé un article paru dans "Zones humides Infos", n° 38, 2002, sur la répartition de la loutre en France avec une carte présentant les données collectées ces 5 dernières années sous forme de points correspondant à des quadrats (mailles IGN régulières au 1/50.000ème).

Cet article a été envoyé à Claus Reuther, Président du groupe loutre de l'UICN, pour être intégré dans un SIG que l'association Aktion Fischotterschutz tente de mettre en place au niveau européen. L'idée serait non seulement d'avoir des cartes de répartition européennes comparables mais aussi de prévoir des corridors de recolonisation entre pays européens (Otter Habitat Network Europe).

R. Rosoux a organisé un stage de 3 jours sous la tutelle de l'ONCFS pour former des gardes à la recherche d'indices de présence de loutre. A cette occasion, il a rédigé un document proposant une démarche pour cette recherche d'indices. Ce document mériterait aussi une diffusion large.

2. Actualisation de la répartition de la Loutre en Limousin, F. Leblanc

Cette étude se déroulera sur 2 ans (2003-2004). Elle consistera à prospecter par bassin versant l'ensemble du Limousin, avec une attention particulière pour le « front de recolonisation », point de jonction éventuelle entre les populations atlantiques de la loutre et les populations limousines. L'établissement de cette jonction est un des enjeux majeurs de cette étude.

Les prospections seront assurées par les bénévoles du GMHL ainsi que par des stagiaires BTS GPN et DESS. La méthodologie retenue consiste à prospecter les bassins versants (de classe 3 ou 4) ainsi que les étangs jusqu'à ce que des indices ou des observations viennent confirmer la présence de la Loutre. Les prospections négatives seront également indiquées.

Le but est de prospecter l'ensemble de la région Limousin afin d'obtenir un état des lieux assez précis en vue de suivre l'évolution de la répartition de la loutre dans les prochaines années. En effet, à ce jour, même si nous avons une certaine idée de la présence de la loutre en Limousin, aucun inventaire ou état des lieux n'avait été établi sur l'ensemble de la région. Seuls des échantillonnages et observations réalisés sans protocole par les bénévoles du GMHL avaient été effectués.

Ajoutons que la région (limitrophe) Midi-Pyrénées débute elle aussi une enquête sur la répartition de la loutre. Ainsi, en prenant en compte les travaux déjà réalisés en Bretagne et en Poitou-Charentes, nous devrions obtenir une image assez précise de la présence de la Loutre dans tout l'Ouest de la France.

3. Les méthodologies d'inventaires, L. Lafontaine

L'inventaire préliminaire breton (période 1986-1990, compilant les données d'une centaine d'observateurs), ainsi que les données de réactualisation régulière jusqu'en 2002, ont consisté à rechercher les indices spécifiques dans la région, en suivant la méthodologie standard d'échantillonnage préconisée par le Groupe Loutre International de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN / OSG) (Macdonald, 1990 ; Reuther et al., 2000) :

a) 1- sélectionner un secteur d'échantillonnage tous les x km de cours d'eau (selon la précision souhaitée de l'inventaire, cf. infra), de telle sorte qu'à l'échelle du bassin versant l'ensemble des secteurs prédéfinis soient à peu près équitablement répartis, et qu'ainsi l'échantillonnage soit suffisamment représentatif.

2- sur chacun des secteurs définis, rechercher des indices de présence 300m en amont et 300m en aval, sur les deux rives 300m en aval, sur les deux rives

3- dès qu'un indice est découvert, le secteur est noté positif ; si au bout de 600 m de prospection, aucun indice n'est découvert, on considère que le secteur est négatif.

4- pour être validées, ces opérations devraient être répétées trois fois dans l'année (période optimale : octobre à mars). Ceci signifie donc, a contrario, que toute prospection estivale négative (juin-septembre) n'est absolument pas significative.

b) L'ensemble des données obtenues (positives/négatives) est ensuite compilé par report cartographique en choisissant une maille d'inventaire appropriée. Dans le cadre de l'inventaire régional, nous avons choisi une maille s'articulant sur des sous-unités de bassins versants, constatant que le cantonnement, l'erratisme ou la recolonisation éventuelle de l'espèce se calquent sur le linéaire hydrographique correspondant. Ce faisant, nous avons repris le découpage défini par les Agences de bassin, en utilisant la maille de plus petite taille : la "zone hydrographique" (= sous-unité de bassin versant).

En Bretagne, la superficie moyenne des zones hydrographiques est de 96,6 km², ce qui permet une précision moyenne d'inventaire équivalente à la norme UTM 10x10, supérieure à celle d'une carte IGN au 1/25 000ème (~140km²). Des données numériques complémentaires sont disponibles, telles que la surface de chaque zone, ce qui, par sommation, permet de préciser le statut de l'espèce (somme des surfaces encore occupées à l'échelon régional ou départemental et estimations théoriques moyennes des effectifs correspondants).

Ainsi, une analyse multifactorielle ayant porté sur 13 critères environnementaux discriminants ($p < 0,05$), et permettant d'attribuer à chaque sous-unité de bassin versant un indice variant de 1 à 5 (selon la prédominance cumulée de facteurs limitants ou favorisants concernant chacun de ces critères), a permis de dresser une cartographie qualitative à l'échelle des sous-unités de bassins versants ($S=295$), comparativement au statut respectif de la loutre dans chacune de ces sous-unités (en fonction d'un format de données effectivement exploitables ou disponibles pour ce travail statistique) :

- facteurs favorisants : pluviométrie, densité du réseau hydrographique, débit d'étiage, qualité générale des cours d'eau, biomasses piscicoles globales (kg/ha), physionomie de l'arrière-pays (typologie paysagère);
- facteurs limitants : densités de population humaine, taux de terres arables, taux de terres cultivées en maïs, taux de terres drainées/irriguées, densités d'effectifs bovins et porcins, excédents azotés (azote total).

Ce diagnostic a permis ainsi d'élaborer les grandes lignes d'une stratégie de "reconquête", basée sur un estimatif des potentialités de recolonisation spontanée de l'espèce, bassin versant par bassin versant.

Ces éléments soulignent enfin qu'une telle espèce, située en bout de chaîne des réseaux trophiques des milieux aquatiques, présente une précieuse fonction d'indicateur intégrateur, comme l'ont confirmé également Ruiz-Olmo et al. (1998), notamment en superposant et comparant sa distribution avec l'abondance et la diversité des macro-invertébrés aquatiques (indices IBGN).

Ces éléments sont le fruit d'une réflexion et d'un travail spécifiques engagés par le G.M.B. et le Réseau SOS-Loutres depuis de nombreuses années, et consignés par exemple, en terme de gestion, dans un document de synthèse relatif à la faisabilité de mesures agri-environnementales en fonds de vallée.

Dans le cadre de l'inventaire régional (pour la Bretagne, plus de 30.000km²), on considère que l'inventaire est représentatif si au moins 2 secteurs sont échantillonnés par unité de surface de 100km² (>3 = très représentatif); pour un inventaire local, on considère que l'inventaire doit être quatre fois plus précis, soit :

- un minimum de 3 secteurs prospectés / 25km² = prospection très significative
- de 2 à 3 secteurs prospectés / 25km² = prospection significative
- moins de 2 secteurs prospectés / 25km² = prospection insuffisante

Ainsi la "nouvelle" méthodologie IUCN apparaît-elle compatible avec l'inventaire mené en Bretagne, dès lors qu'il conviendrait de prospecter en "standard" 1 site par carré 5x5km, soit 4 par maille UTM 10x10, c'est-à-dire un surcroît de prospection qui devrait pouvoir être atteint à peu près partout... Ceci devrait pouvoir s'appliquer, pour le nord-ouest de la France, en liaison avec les collègues des régions limitrophes qui ont donné leur accord, sur une zone cohérente au plan biogéographique : le Massif Armoricaïn.

4. Situation du plan de Restauration Loutre, F. Moutou

Depuis la réunion de mars 2002, nous avons préparé le profil de poste prévu pour le recrutement de l'animateur du plan de restauration, repris contact avec la DIREN Poitou-Charentes et avec le centre CNRS de Chizé. Malheureusement, l'évolution de la politique en matière d'environnement du nouveau gouvernement a modifié le contexte et nous n'avons pas voulu prendre de risque inutile.

Nous allons essayer de comprendre ce que ces plans de restauration sont devenus car aucun ne semble encore avoir été publié, donc rendu « officiel », malgré de nombreuses promesses.

5. Ecotoxicologie de la Loutre

La discussion a porté sur plusieurs points. Le 26 février prochain R. Rosoux rencontre F. Leboulenger pour une réunion sur le bilan des mesures de contaminants dans des prélèvements de loutres et de visons (études d'écotoxicologie).

La question du recensement et de l'inventaire des lieux de stockage des loutres trouvées mortes, qui font ensuite l'objet de prélèvements pour la toxicologie, la génétique etc... a été posée. François Léger propose de renouveler l'information aux gardes départementaux de son département pour améliorer les collectes. Le laboratoire de toxicologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon (Philippe Berny) est évoqué car il est intéressé par un certain nombre d'analyses et pourrait aussi stocker des cadavres.

L. Lafontaine propose la création d'un groupe de travail « Ecotoxicologie » qui pourrait mettre ces différents points à son programme. Un exemple de publication réalisée à partir de l'exploitation génétique d'un tel matériel est annoncé par Lionel et diffusé aux membres du groupe dans les jours suivants (Randi et al., Animal Conservation, vol 6, 2003 : 1-10).

6. Les opérations ou projets de réintroduction de la loutre en cours ou à venir

René Rosoux a rédigé un texte précisant la position prudente de la SFPEM face aux nouveaux projets de réintroduction en Alsace. Ce texte a été relu par F. Moutou, C. Bouchardy, R. Libois, P. Haffner, F. Leboulenger, S. Aulagnier et H. Jacques, puis envoyé à Laurent Mercier, chargé des questions de réintroduction au Centre Loutre d'Hunawhir, à la DIREN Alsace, au CNPN et à Claus Reuther, Président du Groupe Loutre UICN. Il sera aussi diffusé au sein du groupe.

Le bureau d'études ASTERS, structure en charge des réserves naturelles de Haute-Savoie et du programme de réintroduction du gypaète barbu, a effectué une recherche préliminaire sur les potentialités de réintroductions futures de la loutre dans le département de Haute Savoie, tout comme pour le putois, le Grand Tétrás, la cistude ou l'écrevisse à pattes blanches.

Après contact des responsables avec H. Jacques, le projet a été orienté vers une étude sur les couloirs de recolonisation potentiels pour la loutre dans le département, plutôt que vers la suite d'une étude de faisabilité pour la réintroduction.

7. Installation expérimentale de systèmes de protection contre des dégâts de Loutre dans une pisciculture, F. Leblanc

Suite à l'étude menée en Limousin (2000/200) avec l'aide de la SFPEM, nous connaissons les mesures de protection appropriées à la protection des piscicultures.

Nous avons souhaité poursuivre cette étude par la réalisation concrète des mesures conseillées dans notre étude. En effet, la pisciculture dans laquelle nous avons effectué nos tests subissait toujours des prélèvements importants par les loutres.

Aussi, et afin de saluer le courage et la confiance de ce pisciculteur, nous avons retenu son exploitation pour la mise en place des différentes solutions techniques.

De plus, cette pisciculture, de par sa situation et sa taille, rassemble, à elle seule, l'ensemble des difficultés qu'un pisciculteur peut rencontrer pour protéger son installation de la prédation de la loutre sur des bassins piscicoles.

Par ailleurs, il semble qu'il y ait une attente manifeste de la part des pisciculteurs dans plusieurs régions françaises (Limousin, Auvergne, Vendée), notamment en raison de la recolonisation par la loutre de son ancien territoire suite à la protection dont elle jouit de manière efficace depuis 1976;

Enfin, se doter d'une pisciculture « pilote » en Limousin nous paraissait important. En effet, cela ne peut que montrer le dynamisme de la région Limousin en matière de sauvegarde de l'Environnement, sauvegarde qui ne se fait pas forcément au détriment du développement économique de cette région.

La présente étude ainsi que les travaux ont été réalisées sur la base d'une convention entre Limousin Nature Environnement et la Pisciculture du Moulin de Barthou (Bugeat, Corrèze) et avec le soutien sans faille de la DIREN Limousin, qui a été remarquable dans cette action.

La pisciculture a été aménagée au cours de l'été 2002 de la manière suivante :

- Le périmètre de 500m de la pisciculture a été grillagé (grillage soudé petite maille avec poteaux métalliques galvanisés de 1,70m possédant un bas-volet de 30cm) et muni d'une clôture électrique au sol ainsi qu'au niveau du bas-volet sur l'ensemble du pourtour de l'exploitation.
- Une tranchée longue de 490m et de 40cm de profondeur remplie de béton fibré empêche tout creusement de la part de la Loutre.

La convention passée entre Limousin Nature Environnement et la Pisciculture du Moulin de Barthou prévoit un volet pédagogique.

Ce volet peut se présenter sous la forme suivante :

- Présentation du site ainsi que du milieu aquatique et de ses enjeux écologiques et socio-économiques aux scolaires/enfants de Centres de vacances ;
- Présentation de cette pisciculture « pilote » aux futurs pisciculteurs lors de formations professionnelles sur le site.

Notons qu'en Limousin plusieurs Lycées professionnels peuvent être intéressés par ce type de présentation pédagogique (Lycée d'Ahun, Creuse ; Lycée de Neuvic, Corrèze). D'autres lycées formant à l'aquaculture pourraient être intéressés par cette présentation, d'autant plus que Bugeat possède une structure d'hébergement collectif.

- D'autres partenaires comme le Parc Naturel Régional Livradois-Forez pourraient être intéressés dans la mesure où ils nous ont déjà fait part de leur intérêt lors de notre précédente étude.

Des panneaux d'information pour le grand public (comme les visiteurs et les clients de la pisciculture) pourraient voir le jour notamment dans le cadre des activités du Centre Nature « La loutre » (Structure d'animation de Limousin Nature Environnement).

A ce jour, le pisciculteur ne connaît plus de prédation sur sa pisciculture. Il est à noter que les indices de présence de la loutre (épreintes, empreintes) sur le cours d'eau adjacent sont devenus très rares. Une publication sur cette expérience unique en France est en cours de rédaction.

8. Tour de France de la Loutre

Situation Pays-de-Loire, D. Montfort :

En Loire-Atlantique, la situation continue d'évoluer plutôt favorablement avec de nouvelles recolonisations au sud de la Loire (c'est le cas notamment des marais de la Giguénais et du Boivre dans le Pays de Retz Atlantique, où le cadavre d'une femelle allaitante a été découvert sur la R.D. 213 à Saint Brévin-l'Océan en août 2002), ainsi qu'au nord du département (le récent travail d'un stagiaire du P.N.R. de Brière a ainsi permis d'établir la « continuité populationnelle » liant désormais le bassin du Brivet à celui de la Vilaine ...).

La prise en considération de la problématique "loutrologique" dans le cadre de l'élaboration des Documents d'Objectifs / Natura 2000 concerne de très nombreuses zones humides de notre région, ce qui devrait se traduire, à terme, par une meilleure protection de la loutre en Pays-de-la-Loire : estuaire de la Loire, marais salants du Mès, Grande-Brière et marais de Donges, marais de l'Érdre, vallée de la Loire, lac de Grandlieu, marais de Vilaine, marais breton, Noirmoutier, marais poitevin, marais d'Olonne, marais du Jaunay, etc.

Une étude sur le régime alimentaire de la loutre sur l'île de Noirmoutier a été réalisée en 2001 par Laurent Mercier (Université de Liège) tandis que Thierry Lodé et Sophie Laurence (Université d'Angers) ont dressé la situation de l'espèce de Angers à Saumur, à la demande du P.N.R. Loire Anjou Touraine.

Un premier "loutrodoc" a été mis en place par le Conseil Général de Loire-Atlantique en fin d'année 2002 en Brière (cf. article Ouest France 06.10.02) et le P.N.R. de Brière envisagerait maintenant le recrutement d'un chargé de mission pour étudier la faisabilité technique d'autres aménagements de ce genre.

Une plaquette de vulgarisation sur la protection de la Loutre va être prochainement diffusée à 45.000 exemplaires par le P.N.R.

Situation de la loutre dans le Parc naturel Régional de la Forêt d'Orient, T. Tournebize

Dans le bassin Seine-Normandie, sur une dizaine de sites initialement identifiés comme susceptibles d'abriter des loutres, la récente étude réalisée par Catiche Production pour le compte de l'Agence de l'Eau, ne recense finalement que deux sites certains : la vallée de l'Orme et les lacs du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (Champagne-Ardenne, département de l'Aube).

Dans ce Parc, des indices de présence (épreintes) furent découverts au printemps 1997 sur une queue du lac d'Orient, équipée chaque année d'un dispositif visant à protéger la migration printanière des amphibiens du trafic routier. Une étude historique conduite en 1999 montra que la présence de la loutre était avérée par des observations fréquentes dans l'ensemble du département jusque dans les années soixante-dix, puis, plus sporadiquement dans les années quatre-vingts.

Depuis 1990, hormis deux citations sur la Seine et ses annexes, les seuls indices de présence observés (épreintes) le sont, chaque année depuis 1997, sur le site de migration des amphibiens (que la loutre utilise opportunément dès le printemps comme réserve de grenouilles rousses), et ce durant une brève période (1 mois).

En 1997, un terrier occupé dans la digue routière du site hébergeait sans doute un individu. Deux autres sites de marquage furent découverts (étangs et queue de lac) en 1999 et 2000 mais sans aucune donnée depuis, et les prospections élargies dans le Parc se révélèrent négatives.

Cette année, compte tenu d'une migration d'amphibiens très brève, faute de pluie, seules quelques empreintes furent trouvées durant une quinzaine de jours.

En résumé, la situation de la loutre dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient reste pour le moins mystérieuse, puisque à l'heure actuelle, en dehors du site de migration pré-nuptiale des amphibiens, aucune autre donnée régulière n'est avérée.

L'espèce se maintient-elle tant bien que mal et fut-elle redécouverte en 1997 ? Combien d'individus subsistent ? Quel est son avenir ? En tout état de cause, un projet d'aménagement routier en faveur de la faune sauvage, conçu à l'origine pour les amphibiens, devrait être également bénéfique pour l'espèce, à condition qu'elle soit encore présente en Forêt d'Orient.

Situation de la loutre dans le Parc des Cévennes, J. de Kermabon

Depuis l'observation des premiers indices de loutre à la fin des années 80 sur le haut Tarn, le suivi mis en place par le Parc a été poursuivi. Le réseau de points surveillés chaque année est passé de 69 à 117. La recolonisation de l'ensemble du versant atlantique du Parc s'est confirmée chaque année d'avantage.

Pour la première fois en janvier 2003, à la faveur d'une couche de neige, plusieurs empreintes et voies de loutres ont pu être observées dans deux cours d'eaux relativement distants du versant méditerranéen de la partie médiane du Parc, à la fois dans le Gardon de St Martin et dans le Gardon de St Jean.

Enfin, dans le cadre d'une étude financée par une bourse européenne, un travail de quatre ans est entrepris depuis 2002 avec un étudiant de l'Université de Louvain en Belgique (Xavier JANSSENS), pour mieux appréhender les potentialités d'habitats et de recolonisation de la loutre sur le territoire du Parc.

9. Préparation d'une réunion loutre nationale

Nous prévoyons une réunion élargie à l'ensemble du réseau.

Une centaine de personnes se trouve sur une liste qui est à réactualiser avec l'aide de tous, voire à compléter. Une première possibilité serait de coupler cette réunion avec le colloque de la SFPEM qui a lieu à Bourges les 3, 4 et 5 octobre 2003. Ceci nécessiterait que cette réunion soit en semaine ce qui ne convient pas à la majorité des participants.

Une salle serait facilement disponible à Paris, mais l'ensemble des participants préférerait que cette réunion se tienne dans une région où se trouvent des loutres, et donc où existe déjà un certain dynamisme en leur faveur.

Le Limousin pourrait être une possibilité mais pas avant mars (mais cela se chevaucherait avec les Rencontres Chiroptères de Bourges) ou mai 2004. Qui plus est, les installations récentes d'un pisciculteur, concerné par des dégâts de loutres, pourraient être un site de sortie, également pour signifier à ce pisciculteur notre intérêt pour sa compréhension et sa démarche.

Un responsable de chaque région serait invité à présenter ce qui se fait chez lui et des tables rondes seraient organisées, en particulier sur les méthodes d'inventaires. L'absence de point « zéro » réel dans presque toutes les recherches de terrain est une vraie préoccupation méthodologique, au delà du choix des systèmes de cartographie choisis.

La réunion se termine à 17 heures et tous les participants sont remerciés. Tous les points prévus ont été abordés sauf le tour de France de la loutre pour lequel les participants concernés ont envoyé quelques lignes reprises dans ce CR.